



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ HYDROGEN PEROXIDE 35 - <50%

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	HYDROGEN PEROXIDE 35 - <50%
Numéro du produit	22967
Synonymes; marques commerciales	HYDROGEN PEROXIDE SOLUTION, HYDROGEN DIOXIDE, INTEROX AG - DUAL, VÄTEPEROXID 35% ASEPTISK S, VÄTEPEROXID 35% ASEPTISK, HYDROGEN PEROXIDE 35%, PEROXYDE D'HYDROGENE 50% SOL, PEROXAL 50% PG, CLAX COC, REVATOP, PEROXAL 35%, VALSTERANE AL 4, HYDROGEN PEROXIDE 35% CG, CRUSADER OXY DESTAINER, INTEROX 35 FCC, HYDROGEN PEROX 35%APG BATH SOL, HYDROGEN PEROXIDE 49.5% SOL, HYDROGEN PEROXIDE CO-50+, HYDROGEN PEROXIDE CO-35+ DIL, INTEROX CO-50+ DIL, CLAX (HYDROGEN PEROX) 35% SOL, DUROX LRA, DUROX LRD, OXTERIL 350 SPRAY FOOD GRADE, OXTERIL 350 BATH, HYDROGEN PEROX 35% APG SPRAY, PEROXAL 35 PG
Numéro REACH	01-2119485845-22-XXXX
Numéro CAS	7722-84-1
Numéro index UE	008-003-00-9
Numéro CE	231-765-0

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Désinfectant. Traitement de l'eau Produit d'entretien. Bleaching Agent, Oxidising Agent
	Textilier Biocide

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

UNI DROGUERIE

21 Avenue de la
Résistance
77500 CHELLES
FRANCE

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Renseignement en cas d'urgence: +41 (0)58 360 72 72
Lu-Ve 08.00-12.00 / 14.00-17.00 Renseignement en cas d'urgence: 145 ou +41 (0)44 251 51 51 (Centre Suisse d'information Toxicologique, Zurich) En dehors des heures de bureau

Sds No. 22967

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange Classification (CE N° 1272/2008)

HYDROGEN PEROXIDE 35 - <50%

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé	Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 STOT SE 3 - H335

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro CE 231-765-0

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger
 H302+H332 Nocif en cas d'ingestion ou par inhalation.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Mentions de mise en garde
 P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P405 Garder sous clef.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Informations supplémentaires figurant sur L'acquisition, la détention ou l'utilisation de ces produits par le grand public sont soumises restriction.

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom du produit	HYDROGEN PEROXIDE 35 - <50%
Numéro REACH	01-2119485845-22-XXXX
Numéro index UE	008-003-00-9
Numéro CAS	7722-84-1
Numéro CE	231-765-0
Commentaires sur la	Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

HYDROGEN PEROXIDE 35 - <50%

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Si le vomissement survient, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin immédiatement.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.
Contact cutané	Irritation cutanée.
Contact oculaire n'est	Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Aucunes recommandations, mais les premiers soins peuvent néanmoins être requis en cas d'exposition, inhalation ou ingestion accidentelle du produit. En cas de doute : CONSULTEZ RAPIDEMENT UN MEDECIN !
------------------------------------	--

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Eau pulvérisée.
inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers de	En cas d'échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion
Produits de combustion dangereux	Oxygène.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte un incendie	Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Éviter l'inhalation d'aérosols et le contact avec la peau et les yeux. Éviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Prévoir une ventilation suffisante.
----------------------------------	---

HYDROGEN PEROXIDE 35 - <50%

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de Éviter le rejet dans les environnements terrestres et les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Rincer la zone contaminée à grandes eaux.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles. Prévoir une ventilation suffisante.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir/stocker à l'écart des matières combustibles. Eviter le contact avec des oxydants. Protéger de la lumière.

Classe de stockage Stockage de produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 0,5 ppm 0,71 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 0,5 ppm 0,71 mg/m³

SSC

SSC = Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.

Commentaires sur composants WEL = Workplace Exposure Limits

DNEL
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 3 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1.4 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 1.93 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.21 mg/m³

PNEC
 - Eau douce; 0.0126 mg/l
 - Eau de mer; 0.0126 mg/l
 - Station d'épuration des eaux usées; 4.66 mg/l
 - rejet intermittent; 0.0138 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 0.047 mg/l
 - Sédiments (eau de mer); 0.047 mg/l
 - Sol; 0.0023 mg/kg

HYDROGEN PEROXIDE 35 - <50%

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles appropriés

Prévoir une ventilation suffisante.

Protection des yeux/du visage Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections

de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour une exposition jusqu'à 8 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc butyle. (0.7 mm) Caoutchouc (naturel, latex). (1.00 mm) Caoutchouc nitrile. (0.33 mm) Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

Protection respiratoire Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre combiné, type A2/P2. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Acre.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	pH (solution concentrée): 2.0
Point initial d'ébullition	108 (35% H ₂ O ₂)°C @ 760 mm Hg
intervalle d'ébullition	
Point d'éclair disponible.	Pas d'information
Taux d'évaporation disponible.	Pas d'information
Facteur d'évaporation	Pas d'information
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité disponible.	Pas d'information
Pression de vapeur	1 hPa @ 30°C
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.

HYDROGEN PEROXIDE 35 - <50%

Densité relative	1.1-1.2
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	log Pow: -1.57
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	1.17 mPa s @ 20°C
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.
<u>9.2. Autres informations</u>	
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	34
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatil	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme

recommandé. **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Possibilité de dangereuses Indéterminé.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Protéger de la

lumière. **10.5. Matières incompatibles**

Matières incompatibles Tenir/stocker à l'écart des matières combustibles. Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants. Réducteurs forts. Métaux Oxydes métalliques.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition Oxygène.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

HYDROGEN PEROXIDE 35 - <50%

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500.0

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 11.0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non

disponible. Sensibilisation cutanée

sensibilisant. Mutagénicité sur les cellules

Essais de génotoxicité - vitro

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis. Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut irriter les voies respiratoires.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis. Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation Nocif par inhalation. Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

Contact cutané Irritant pour la peau.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

12.2. Persistance et dégradabilité

HYDROGEN PEROXIDE 35 - <50%

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: -1.57

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

Constante de Henry 0.00075 Pa m³/mol @ 20°C

Tension de surface 75.7 mN/m @ 20°C

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même

Méthodes de traitement des Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 2014

N° ONU (IMDG) 2014

N° ONU (ICAO) 2014

N° ONU (ADN) 2014

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION AQUEUSE

Nom d'expédition (IMDG) PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION AQUEUSE

Nom d'expédition (ICAO) HYDROGEN PEROXIDE, AQUEOUS SOLUTION

Nom d'expédition (ADN) PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION AQUEUSE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 5.1

Risque subsidiaire ADR/RID 8

Code de classement ADR/RID OC1

Etiquette ADR/RID 5.1

Classe IMDG 5.1

HYDROGEN PEROXIDE 35 - <50%

Etiquette IMDG	8
Classe/division ICAO	5.1
Risque subsidiaire ICAO	8
Classe ADN	5.1
Risque subsidiaire ADN	8

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe (ADR/RID)	II
Groupe d'emballage (IMDG)	II
Groupe d'emballage (ADN)	II
Groupe d'emballage (ICAO)	II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur EmS F-H, S-Q

Catégorie de transport ADR	2
Code de consignes d'intervention d'urgence	2P
Numéro d'identification danger (ADR/RID)	58
Code de restriction en tunnels	(E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au

Transport en Non applicable.
conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.
-----------------------	---

HYDROGEN PEROXIDE 35 - <50%

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Canada (DSL/NDSL)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.
DSL

États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Australie (AICS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Corée (KECI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Chine (IECSC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Philippines (PICCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Nouvelle-Zélande (NZIOC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

HYDROGEN PEROXIDE 35 - <50%

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abbréviations utilisés dans la Acute Tox. = Toxicité
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Commentaires sur la révision la NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision	09.07.2018
Numéro de version	3.000
Remplace la date	27.03.2018
Numéro de FDS	22967
Statut de la FDS	Approuvé.

HYDROGEN PEROXIDE 35 - <50%

Mentions de danger dans leur intégralité H302 Nocif en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H332 Nocif par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Signature Lisa Bland



Scénario d'exposition

Loading and unloading operations, distribution covering all identified uses

Identité du scénario d'exposition

Numéro REACH	01-2119485845-22-XXXX
Numéro CAS	7722-84-1
Numéro CE	231-765-0
Numéro index UE	008-003-00-9
Fournisseur	Univar AG Schärenmoosstrasse 77 Postfach 8052 Zürich +41 (0)58 360 72 72 +41 (0)58 360 72 90 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Loading and unloading operations, distribution covering all identified
Catégories de produit	PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité PC8 Produits biocides PC12 Préparations pour gazon et jardin, incluant des fertilisants (- Engrais) PC14 Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques PC21 Substances chimiques de laboratoire PC25 Fluides pour le travail des métaux PC27 Produits phytopharmaceutiques PC29 Produits pharmaceutiques PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC32 Préparations et composés à base de polymères PC34 Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels
Secteur principal	SU3 Utilisations

Loading and unloading operations, distribution covering all identified uses

Secteur d'utilisation	<p>SU4 Fabrication de produits alimentaires</p> <p>SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure</p> <p>SU6 Fabrication de papier et de produits papetiers</p> <p>SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)</p> <p>SU9 Fabrication de substances chimiques fines</p> <p>SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement</p> <p>SU11 Fabrication de produits en caoutchouc</p> <p>SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion</p> <p>SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages</p> <p>SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements</p> <p>SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques</p> <p>SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport</p> <p>SU21 Utilisations par des consommateurs</p> <p>SU22 Utilisations professionnelles</p>
------------------------------	---

Environnement

Catégories de rejet dans	<p>ERC1 Fabrication de substance</p> <p>ERC2 Formulation de préparations</p> <p>ERC4 Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles</p> <p>ERC6a Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)</p> <p>ERC6b Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs</p> <p>ERC6c Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques</p> <p>ERC6d Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères</p>
---------------------------------	---

Salarié

Catégories de processus	<p>PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p>
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	liquide
Informations sur concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 90 %.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air ne	<p>une limitation d'émission aérienne n'est pas nécessaire puisqu'aucune libération directe s'effectue dans l'air.</p>
Facteur d'émission - eau	les contrôles d'émission des eaux usées ne s'appliquent pas, aucun rejet direct des eaux usées ne se faisant.
Facteur d'émission - terre	non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Mesures de management du risque

Loading and unloading operations, distribution covering all identified uses

Bonnes pratiques Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Incinération de déchets spéciaux

Considérations relatives à l'élimination collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 90 %.

Fréquence et durée

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation de On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.
utiliser une protection pour les yeux et des gants.
Prendre des mesures de précaution additionnelles telle qu'une zone de travail séparée, minimisation du personnel, des combinaisons de protection étanches, un appareil de protection du visage si une dispersion élevée est en général l'objectif à atteindre comme par ex. dans le cas des applications à pulvérisation entraînant une exposition considérable aux aérosols ou vapeurs.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition est disponible pour l'environnement. Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Loading and unloading operations, distribution covering all identified uses

Exposition

PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation : exposition 0.99 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.35

PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation : exposition 0.21 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.075

PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation : exposition 0.71 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.25



Scénario d'exposition

Bleaching with hydrogen peroxide solutions

Identité du scénario d'exposition

Numéro REACH	01-2119485845-22-XXXX
Numéro CAS	7722-84-1
Numéro CE	231-765-0
Numéro index UE	008-003-00-9
Fournisseur	Univar AG Schärenmoosstrasse 77 Postfach 8052 Zürich +41 (0)58 360 72 72 +41 (0)58 360 72 90 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Bleaching with hydrogen peroxide
Catégories de produit	PC23 Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC26 Colorants pour papier et carton, produits de finition et d'imprégnation, y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication PC34 Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU6 Fabrication de papier et de produits papetiers SU21 Utilisations par des consommateurs SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC6b Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs ERC8a Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8b Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8e Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

Bleaching with hydrogen peroxide solutions

Catégories de processus	PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
	PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
	PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
	PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
	PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
	PROC19 Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 35 %.

quantités utilisées

Montant annuel par site 9810 tonnes
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 43600

Fréquence et durée

Jours d'émission: 360 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance du process (après RMM typique sur site): 0.01

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.009

Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.0001

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 (Standard)
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100 (Standard)

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques de Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets

Type de station des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions

atmosphériques Air Filtrage

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale. Incinération de déchets spéciaux

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État liquide

Bleaching with hydrogen peroxide solutions

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 35 %.

Fréquence et durée

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation SU3 Utilisations industrielles Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90 SU22 Utilisations professionnelles Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 80

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation de On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.
utiliser une protection pour les yeux et des gants.
Prendre des mesures de précaution additionnelles telle qu'une zone de travail séparée, minimisation du personnel, des combinaisons de protection étanches, un appareil de protection du visage si une dispersion élevée est en général l'objectif à atteindre comme par ex. dans le cas des applications à pulvérisation entraînant une exposition considérable aux aérosols ou vapeurs.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 2)

Propriétés du produit

Informations sur la concentration Éviter toute utilisation lors d'une concentration du produit de plus de ...12%.

quantités utilisées

Quantité par application: 100 mL

Fréquence et durée

Couvre une exposition quotidien jusqu'à 10minutes

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Voie d'exposition Inhalation

Information du consommateur Ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

Bleaching with hydrogen peroxide solutions

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0098 mg/l, PNEC 0.0126 mg/l, RCR 0.78
eau de mer: Exposition 0.001 mg/l, PNEC 0.0126 mg/l, RCR 0.079
terre: Exposition 0.000154 mg/kg, PNEC 0.0023 mg/kg, RCR 0.067
STP: Exposition 0.098 mg/l, PNEC 4.66 mg/l, RCR 0.021

Supposition du worst case

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Salarié - par inhalation : exposition 0.005 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.002
PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Salarié - par inhalation : exposition 0.496 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.18
PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Salarié - par inhalation : exposition 0.298 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.11
PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Salarié - par inhalation : exposition 0.992 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.35
PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
Salarié - par inhalation : exposition 0.496 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.18
PROC19 Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles
Salarié - par inhalation : exposition 0.85 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.30

3. Détermination de l'exposition (Santé 2)

Exposition Consommateur - par inhalation : exposition 0.13 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.046



Scénario d'exposition

Environmental and agricultural use of hydrogen peroxide solutions

Identité du scénario d'exposition

Numéro REACH	01-2119485845-22-XXXX
Numéro CAS	7722-84-1
Numéro CE	231-765-0
Numéro index UE	008-003-00-9
Fournisseur	Univar AG Schärenmoosstrasse 77 Postfach 8052 Zürich +41 (0)58 360 72 72 +41 (0)58 360 72 90 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Environmental and agricultural use of hydrogen peroxide
Catégories de produit	PC20 Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles SU21 Utilisations par des consommateurs SU22 Utilisations professionnelles
Secteur d'utilisation	SU1 Agriculture, sylviculture, pêche SU2a Exploitation minière (hors industries offshore) SU2b Industries offshore SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC6b Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs ERC8a Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8b Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8e Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
---	---

Environmental and agricultural use of hydrogen peroxide solutions

Catégories de processus	PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
	PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
	PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
	PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 50 %.

quantités utilisées

Montant annuel par site 4.93 tonnes
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 2465

Fréquence et durée

Jours d'émission: 360 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (après RMM typique sur site): 0.1
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.05
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM):

0.8 Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 (Standard) Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100 (Standard)
-----------------	--

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques de	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
----------------------------	---

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions

atmosphériques Air	Filtrage
---------------------------	----------

Considérations relatives à	collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale. Incinération de déchets spéciaux
-----------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 50 %.

Fréquence et durée

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environmental and agricultural use of hydrogen peroxide solutions

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation SU3 Utilisations industrielles Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90
SU22 Utilisations professionnelles Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 80

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation de On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.
utiliser une protection pour les yeux et des gants.
Prendre des mesures de précaution additionnelles telle qu'une zone de travail séparée, minimisation du personnel, des combinaisons de protection étanches, un appareil de protection du visage si une dispersion élevée est en général l'objectif à atteindre comme par ex. dans le cas des applications à pulvérisation entraînant une exposition considérable aux aérosols ou vapeurs.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0085 mg/l, PNEC 0.0126 mg/l, RCR 0.67
eau de mer: Exposition 0.000775 mg/l, PNEC 0.0126 mg/l, RCR 0.006
terre: Exposition 0.000113 mg/kg, PNEC 0.0023 mg/kg, RCR 0.049
STP: Exposition 0.088 mg/l, PNEC 4.66 mg/l, RCR 0.019

Supposition du worst case

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Salarié - par inhalation : exposition 0.007 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.0025
PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Salarié - par inhalation : exposition 0.708 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.25
PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Salarié - par inhalation : exposition 0.425 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.15
PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Salarié - par inhalation : exposition 1.06 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.38



Scénario d'exposition

Use of hydrogen peroxide solutions in cleaning agents

Identité du scénario d'exposition

Numéro REACH	01-2119485845-22-XXXX
Numéro CAS	7722-84-1
Numéro CE	231-765-0
Numéro index UE	008-003-00-9
Fournisseur	Univar AG Schärenmoosstrasse 77 Postfach 8052 Zürich +41 (0)58 360 72 72 +41 (0)58 360 72 90 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use of hydrogen peroxide solutions in cleaning
Catégories de produit	PC21 Substances chimiques de laboratoire PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
Secteur principal consommateurs	SU21 Utilisations par des SU22 Utilisations professionnelles
Catégories de rejet dans	ERC8a Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8b Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8d Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8e Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC10 Passer le rouleau ou le pinceau enduit de colle ou de tout autre produit couvrant. PROC11 Vaporisation en dehors d'un environnement et/ou d'une application industriels. PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC19 Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles

Use of hydrogen peroxide solutions in cleaning agents

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 50 %.

quantités utilisées

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 6210

Fréquence et durée

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Néant.

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.8

Facteur d'émission - terre non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 (Standard)
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100 (Standard)

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques de Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions

atmosphériques Air Filtrage

Considérations relatives à Les déchets ménagers solides (par ex. emballages de produits) doivent être éliminés dans une décharge communale d'ordures ménagères.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État liquide

quantités utilisées

à petite échelle

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Use of hydrogen peroxide solutions in cleaning agents

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
 porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.
 utiliser une protection pour les yeux et des gants.
 Prendre des mesures de précaution additionnelles telle qu'une zone de travail séparée,
 minimisation du personnel, des combinaisons de protection étanches, un appareil de
 protection du visage si une dispersion élevée est en général l'objectif à atteindre comme par
 ex. dans le cas des applications à pulvérisation entraînant une exposition considérable aux
 aérosols ou vapeurs.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0085 mg/l, PNEC 0.0126 mg/l, RCR 0.67
 eau de mer: Exposition 0.000775 mg/l, PNEC 0.0126 mg/l, RCR 0.006
 terre: Exposition 0.000113 mg/kg, PNEC 0.0023 mg/kg, RCR 0.049
 STP: Exposition 0.088 mg/l, PNEC 4.66 mg/l, RCR 0.019

Supposition du worst case

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
 Salarié - par inhalation : exposition 0.007 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.0025
 PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée
 maîtrisée
 Salarié - par inhalation : exposition 0.708 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.25
 PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
 Salarié - par inhalation : exposition 0.425 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.15
 PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant
 présenter des possibilités d'exposition
 Salarié - par inhalation : exposition 1.06 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.38
 Supposition du worst case



Scénario d'exposition

Use of hydrogen peroxide solutions for hair bleaching and dyeing and tooth bleaching

Identité du scénario d'exposition

Numéro REACH	01-2119485845-22-XXXX
Numéro CAS	7722-84-1
Numéro CE	231-765-0
Numéro index UE	008-003-00-9
Fournisseur	Univar AG Schärenmoosstrasse 77 Postfach 8052 Zürich +41 (0)58 360 72 72 +41 (0)58 360 72 90 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use of hydrogen peroxide solutions for hair bleaching and dyeing and tooth
Catégories de chimique [PC]:	PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels
Secteur principal consommateurs	SU21 Utilisations par des SU22 Utilisations professionnelles
Catégories de rejet dans	ERC8b Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus sont	PROC19 Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI disponibles

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État liquide

quantités utilisées

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 6210

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Use of hydrogen peroxide solutions for hair bleaching and dyeing and tooth bleaching

Facteur d'émission - air	Néant.
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.8

Facteur d'émission - terre non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 (Standard) Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100 (Standard)
-----------------	--

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions

atmosphériques Air Filtrage

Considérations relatives à Les déchets ménagers solides (par ex. emballages de produits) doivent être éliminés dans une décharge communale d'ordures ménagères.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État liquide

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation de On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.
utiliser une protection pour les yeux et des gants.
Prendre des mesures de précaution additionnelles telle qu'une zone de travail séparée, minimisation du personnel, des combinaisons de protection étanches, un appareil de protection du visage si une dispersion élevée est en général l'objectif à atteindre comme par ex. dans le cas des applications à pulvérisation entraînant une exposition considérable aux aérosols ou vapeurs.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0085 mg/l, PNEC 0.0126 mg/l, RCR 0.67
eau de mer: Exposition 0.000775 mg/l, PNEC 0.0126 mg/l, RCR 0.006
terre: Exposition 0.000113 mg/kg, PNEC 0.0023 mg/kg, RCR 0.049
STP: Exposition 0.088 mg/l, PNEC 4.66 mg/l, RCR 0.019
Supposition du worst case

Use of hydrogen peroxide solutions for hair bleaching and dyeing and tooth bleaching

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

Salarié - par inhalation : exposition 0.007 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.0025

PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

Salarié - par inhalation : exposition 0.708 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.25

PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

Salarié - par inhalation : exposition 0.425 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.15

PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition

Salarié - par inhalation : exposition 1.06 mg/m³, DNEL 2.8 mg/m³, RCR 0.38